

AVIS DE COURSE

3^{ème} manche des Critériums des Pyrénées Atlantiques 2011

Le «Critérium Dériveurs des Pyrénées Atlantiques» est organisé sur la baie de St Jean de Luz /Ciboure par le « Yacht Club Basque» avec la collaboration du « Comité Départemental de Voile des Pyrénées Atlantiques ».

1. Règles applicables

- les règles telles que définies dans les RCV 2009 – 2012
- les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.

2. Publicité

Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité fournie par l'organisateur.

3. Admissibilité et inscription

3.1 La régata est ouverte

- OPTIMIST ECOLE DE SPORT
- OPTIMIST REGATE.
- COLIBRI et TWIN CAT
- LASER (4,7 – Radial - STD)
- Inter-série **dériveur et catamaran** en temps compensé
- La régata est ouverte aux coureurs étrangers

3.2 Les Inscriptions auront lieu au Yacht Club Basque port de Socoa

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence valide avec le cachet médical.
- l'autorisation de port de publicité s'il y a lieu.
- l'autorisation parentale pour les mineurs.
- les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de l'ISAF et d'une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant de 1,5 millions d'euros.

4. Droits à payer

Sans droit de participation

5. Type de parcours

Banane dans la Baie de St Jean de Luz/Ciboure.

6. Pénalité :

Application d'une pénalité de rotation de deux tours.

7. Programme

De 11h00 à 13h30 Accueil, inscription et remise des IC au Yacht Club Basque

- 13h45 Briefing
- 14h30 Mise disposition du comité
- 17h30 Cérémonie de remise des résultats au club house du Yacht Club Basque

8. Classement

Le système de points à minima s'appliquera. Trois courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat. Tous les dériveurs sauf les Optimists seront classés en inter série, les lasers auront aussi un classement séparé.

9. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant qu'après.

10. Compléments d'informations

Yacht Club Basque

**Port de Socoa
64 500 CIBOURE**

Tel : 05 59 47 18 31

Mail de l'organisation :

contact@ycbasque.org
tastet.michel@wanadoo.fr

- **Comité Départemental de Voile 64**
Site internet : www.voile64.fr